



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 10 juillet 2023 à 19 h 00 au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Jean Sébastien Vaillancourt et Louis Dupuis, conseillers, ainsi que madame Caroline Desrosiers, conseillère, formant quorum sous la présidence de madame Catherine Hamé, mairesse.

Sont absents : monsieur Sylvain Harvey, conseiller ainsi que mesdames Virginie Lupan et Helen Morrison, conseillères

Est également présente Madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière

L'avis spécial de convocation a dûment été signifié à madame Catherine Hamé, mairesse ainsi qu'à tous les conseillers et conseillères.

À 19 h 02, la mairesse déclare la séance ouverte.

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
3. Offre de service – recevabilité et enquête
4. Suspension temporaire de tous les comités
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

7904-07-23

2.0 Ordre du jour

Compte tenu du statut extraordinaire de la séance, il n'est pas possible de modifier l'ordre du jour.

7905-07-23

3.0 Offre de service – recevabilité et enquête

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a reçu une plainte formelle en vertu de la *Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail* déposée par une personne à l'emploi de la Municipalité

ATTENDU QUE dans un tel cas, une étude de recevabilité de la plainte et une enquête doit être tenue en vertu de la *Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail*;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a reçu l'offre de service de la firme Relais Expert enquête et médiation Inc. datée du 28 juin 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De mandater la firme Relais Expert enquête et médiation Inc. pour que soit effectuée une enquête et que soit rédigé un rapport d'enquête à la suite du dépôt d'une plainte par une personne à l'emploi de la Municipalité;



No de résolution
ou annotation

Séance extraordinaire du 10 juillet 2023

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs**

D'autoriser le paiement des honoraires de cette firme suivant les factures présentées, sans dépasser les limites prévues par la législation applicable pour les contrats de gré à gré.

Considérant que madame la mairesse exerce son droit de vote en faveur de la résolution

POUR : Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les crédits sont disponibles pour la dépense au compte # 02-11000-411

7906-07-23

4.0 **Suspension temporaire de tous les comités**

ATTENDU l'offre de service pour recevabilité et enquête au point 3.0

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT,
CONSEILLER**

De suspendre tous les comités temporairement

POUR : Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0 **Période de questions**

Débute à : 19 h 05
Se termine à : 19 h 10

6.0 **Levée de la séance extraordinaire**

La séance extraordinaire prend fin à 19 h 10

Catherine Hamé
Mairesse

Anne-Claire Robert
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.